

# Les frégates de Taïwan.

## Bataille d'ombres chinoises



● 12 octobre 1996, remise officielle de la seconde des 6 frégates La Fayette à la base navale Keelung. Et médaille, Roland Dumas, qui a pris part aux négociations de cette rocambolesque affaire en tant que ministre des affaires étrangères. (photos Reuters)

**Roland Dumas devrait finalement comparaître le 10 avril prochain, si sa santé le lui permet, devant les juges Joly et Vichniewsky. Sa mise en examen, suivie d'une possible démission du Conseil constitutionnel, ne constitue pas la seule crise générée par la rocambolesque affaire des frégates La Fayette vendues à Taïwan. Le grand déballage ne fait que commencer... Incident de taille : Taïwan a suspendu le reliquat de ses paiements à l'Etat français, attendant d'y voir plus clair.**

**Retour sur un incroyable feuilleton.**

Au cœur de cette affaire, surgit la rivalité des deux Chines. Tout cet argent dépensé par des décideurs français en commissions, pots-de-vin et dessous-de-table, a certes décidé Taïwan à choisir du matériel français plutôt qu'américain. A-t-il convaincu un ministre des Affaires étrangères français à abandonner la préférence donnée à Pékin en matière de contrats?... Ces espèces sonnantes et trebuchantes ont, en tout cas, poussé la Chine à accepter cette infidélité sans faire trop de vagues...

« Mais ce qui devrait le plus étonner le grand public, nous signale un responsable de ventes d'armes françaises qui garde l'anonymat, c'est qu'entre ces frères ennemis chinois, il y a aussi des accords tacites, sinon une véritable connivence... »

Certes, l'enquête diligente en France fait apparaître l'existence d'agents d'influence chinois multi-cartes au confluent des intérêts des deux pays. Quels intérêts représentaient-ils vraiment ? Français ? Chi-

nois ? Taïwanais ? Les trois à la fois ?

Pour y voir plus clair, rendons-nous d'abord à Taïwan, où ce scandale n'a cessé de provoquer des remous depuis quatre ans. Les derniers épisodes français y ont nourri une brutale réaction. Courant mars, le ministre de la Défense, Chiang Chung-Ling, a clairement dit que son gouvernement attendait que « le problème de ces irrégularités soit clarifié » avant de régler le reliquat du versement dû à la Thomson, l'opérateur majeur dans la vente de ces frégates. En apprenant que les commissions versées pour ce marché s'élevaient à 2,5 milliards de francs, les Taïwanais ont poussé des cris d'orfraie. Mais ils sont bien placés pour savoir que nombre de ces commissions sont passées directement entre les mains de certains fonctionnaires indélébiles de la grande île. En réalité, le volet proprement taïwanais de l'affaire est presque plus rocambolesque que le français.

### Cadavre flottant

Le 9 décembre 1993, le cadavre d'un officier de marine, qui flotte dans un petit port de la côte nord-est de l'île, marque le début de cette étrange saga. Les policiers relèvent que le décès est dû à de sérieux hématomes à la tête mais ne savent pas encore qu'il va précipiter la chute de dizaines d'officiers et ébranler l'ensemble du dispositif des achats d'armements à l'étranger.

Le défunt, Yin Ching-Fang, était capitaine de vaisseau et responsable des achats de la Marine. Un homme intègre, bien noté par ses supérieurs, et qui s'attendait à être promu au rang d'amiral en 1994. Toutefois, quelque temps plus tôt, des rumeurs de pots-de-vin concernant diverses transactions de l'Etat-major de la Marine - y compris dans son département - avaient failli compromettre sa promotion. Aussi, le capitaine Yin, se muant en juge, le légendaire Sherlock Holmes chinois, avait lancé une enquête pour écarter les brebis galeuses. C'est la version communément admise pour expliquer sa chute funeste.

### Chape de plomb

A l'époque, l'opinion publique s'est emue du manque de transparence dans les transactions d'achats d'équipements militaires, mais plutôt dans le domaine de l'aviation concernant les négociations sur les F16 américains ou les

Mirage 2000 français.

Quelque temps plus tard, sous la plume de Ferdi Motta, le Télégramme de Brest révèle qu'une chape de plomb est tombée sur l'enquête. Une journaliste de The United Daily News, la jeune Chen Chui-Hui, a été éconduite et jugée indésirable à Lorient où elle poursuivait l'enquête sur la mort du capitaine Yin. Il apparaît en effet que ce dernier est venu à plusieurs occasions dans le port breton, accompagné de son adjoint, le capitaine Kuo Li-Heng, et d'une jeune amie. Kuo a été arrêté peu après le meurtre de son chef, mais à propos d'une enquête touchant un autre scandale de pots-de-vin. En prison, il admet toutefois avoir touché 360.000 dollars dans l'affaire des frégates d'un autre officier à la retraite de l'armée de l'air du nom de Wang Chuan-Fu. Le vénérable Wang est une sorte d'agent représentant diverses firmes occidentales à Taïpei, à commencer par la Thomson qui nie évidemment toute implication dans cette affaire glauque.

Reste que Wang prend le large et s'installe aux USA, tandis que d'autres affaires concernant des firmes allemandes et italiennes font surface. Une douzaine d'officiers d'active ou du cadre de réserve sont entendus, certains inculpés pour corruption, à commencer par un ancien contre-amiral devenu le directeur d'un des plus grands chantiers navals du grand port de Keel-

ung. Plusieurs de ces officiers seront condamnés pour avoir accepté des pots-de-vin de marchands d'armes agissant notamment au nom d'une compagnie italienne qui espérait obtenir le marché pour la construction d'un navire océanographique.

### L'amiral perd la face

Pendant ce temps, la police a beau proposer une récompense de 800.000 dollars à qui aidera à résoudre le mystère Yin, celui-ci ne sera jamais résolu.

Ayant perdu la face, l'amiral Chuang Ming-Yao, commandant en chef de la flotte taïwanaise, décide alors de donner sa démission fin 1994. Le boulet n'est pas passé loin de la Thomson qui croit le dossier définitivement classé, tandis que les frégates seront livrées comme prévu à Taïwan, la dernière en janvier dernier. Ce contrat aura eu le grand mérite de permettre à la DCN Lorient de créer momentanément un millier d'emplois et de parfaire son savoir-faire dans ces technologies.

C'est un autre Chinois qui fait rebondir l'affaire côté français trois ans plus tard. Edmond Kwan, un homme d'affaires de Hong Kong aux sensibilités pékinoises, il apparaît dans le dossier avant même que les juges français Eva Joly et Françoise Vichniewsky ne s'intéressent à l'affaire EIF, dans la mesure où il avait poursuivi en justice Thomson pour réclamer une commission de

150 millions de francs correspondant à une intervention supposée dans le dossier des vedettes.

C'est l'« homme à tout faire » du président d'EIF, Alfred Sirven, aujourd'hui en fuite, qui l'a présenté aux gens de la Thomson pour amadouer Pékin.

### Femme fatale

A un tel roman, manque une femme fatale. Elle a pour nom Lily Liu et bien d'autres pseudonymes et noms d'emprunt. C'est elle qui aurait finalement réussi à obtenir l'assentiment des bureaucraties de la Cité interdite moyennant 600 millions de francs.

Cette belle Taïwanaise, qui navigue entre les USA et la Chine, a de nombreuses protections du côté de la présidence chinoise, du ministre des Affaires étrangères Qian Qichen, et même du ministre de la Sécurité d'Etat (chargé de l'espionnage), le redoutable Jia Chunwang.

C'est la raison pour laquelle, dans les milieux du renseignement, on se demande si, après avoir empoché quelques dividendes de cette vente, le service secret chinois, le Guobu, n'a pas jeté de l'huile sur le feu, pour punir à sa façon les deux partenaires d'un jeu dangereux, la France et Taïwan, à présent embourbés dans un même scandale.

Roger FALIGOT